



Délégation de l'UFICT RM, la CGT RM, la CGT CCAS et la CGT Ville de Reims

Rencontre avec le DGS, le 21 octobre 2016

Le 21 octobre 2016, l'UFICT CGT, dans le cadre d'une délégation plus large de la CGT (CCAS, RM & Ville) a rencontré le DGS le DGD ressources, accompagnés de 3 cadres de la DRH.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du préavis de grève reproductible déposé par la CGT et ayant pour objet la question salariale.

L'UFICT ne peut que souligner le caractère tendu (inutilement) de cette réunion.

Pour faire avancer les revendications des agents et cadres, l'UFICT a remis au DGS un document rappelant sa position et demandant des précisions. [Voir sur notre site l'article [Rencontre avec le DGS, le 21.10.2016, la déclaration écrite de l'UFICT](#)]

Au-delà, du maintien des propositions de l'employeur et de son calendrier, que retenons-nous ?

Une situation confuse

Le DGS a invité les divers protagonistes à être simples dans leurs expressions afin de permettre aux agents d'accéder aux informations.

Il est vrai que les agents et cadres ont du mal à comprendre les positions tant de l'employeur que des syndicats. La lecture des différentes expressions, qu'elles soient syndicales ou par l'intermédiaire de La lettre CAP RH, ne contribue pas à sortir de cette confusion.

Pour sa part l'UFICT est claire. Elle revendique 100 € nets par mois pour tous sur 13 mois et dit non au RIFSEEP, un régime indemnitaire inégalitaire qui vise à casser le statut de la fonction publique.

Une prime variable, avec un mécanisme de contestation

Le DGS a également expliqué que le système retenu était celui d'une prime variable avec automaticité de l'attribution, assortie de rares cas précis de modulation, selon des règles transparentes.

Un dispositif qui ne serait pas très éloigné de la position de la CGT (ce qu'elle conteste).

Pour le DGS, en cas de contestation, la Direction générale serait amené à arbitrer. En cas d'abus de la part d'un N+1, celui-ci devra rendre compte.

Tout agent contestant le montant de sa prime pourra également être entendu et se faire assister par un représentant syndical.

Pour l'UFICT, la mise en place d'un tel dispositif prouve la nature même du RIFSEEP et légitime son rejet.

La question des formes du management

Le DGS a indiqué que « certaines formes de caporalisme ne lui plaisent pas. Nous sommes dans la Fonction publique. Il y a du boulot en matière de management. La relation encadré – encadrant doit être régulée par écrit ».

Il s'agit de paroles fortes que nous ne pouvons que rapporter à l'absence de concrétisation du plan d'actions contre les Risques Psycho Sociaux ; ce alors que le management revêt des formes de plus en plus violentes. Signe de la dégradation évidente du climat social à mi-mandat.

Une avancée salariale à venir pour les A

Rappelant que les propositions de l'employeur prévoyaient « un gros effort sur les B », le DGS a annoncé que le sujet de la rémunération des A devait être mis sur la table.

La présence de l'UFICT autour de la table n'est sans doute pas pour rien dans cette annonce. Il apparaît clairement que les propositions actuelles de l'autorité territoriale mettent totalement de côté cette catégorie d'agents.

Cette annonce intervient dans un contexte où l'encadrement est mobilisé par la création du Grand Reims et la préparation budgétaire. Cette dernière n'est pas sans créer des conflits éthiques lorsqu'il est demandé aux cadres de tailler dans la qualité du service public, son champ et son accessibilité, sans oublier l'emploi public.

Elle intervient également dans des circonstances où les circuits décisionnels sont de plus en plus pesants.

Enfin, elle se produit au moment mêmes où les effets de l'accord Parcours Professionnels Carrières Rémunération (PPCR) se font sentir pleinement. En témoigne la réforme de la catégorie A administrative, se traduisant par la volonté de supprimer le grade de directeur territorial et de ralentir les carrières.

La suite...

L'employeur entend dérouler son calendrier avec un comité technique Ville de Reims (le 23 novembre) et un comité technique Reims métropole (le 25 novembre). La mobilisation sociale va reprendre à l'issue des vacances scolaires.

L'UFICT y participera autour des revendications portées par 1200 agents et cadres pétitionnaires, et en clamant haut et fort le double rejet du RIFSEEP et du PPCR.